

Rapport présenté par Jean-Louis XHONNEUX, secrétaire général de l'Action fouronnaise, secrétaire territorial pour la Belgique (francophone) au XXII^{ème} Congrès de l'A.I.D.L.C.M. à Miranda (Portugal) du 22 au 24 juillet 2005.

Quoi de neuf en Belgique et aux Fourons depuis 2003?

Que s'est-il passé chez nous depuis notre rencontre de La Tour (Piémont) en juillet 2003 ? Je tenterai ici très rapidement de faire le point sur les deux dernières années et aussi de resituer les Fourons pour tout le monde.

Les Fourons, ce sont :

- 5000 hectares
- 4200 habitants
- Au Nord-Est de la province de Liège, à la frontière avec le Limbourg hollandais.
- En fixant la frontière linguistique en 1961, une majorité de parlementaires flamands a voté le transfert des Fourons de la province de Liège à la province flamande du Limbourg, contre une majorité de parlementaires wallons et bruxellois.

Il faut savoir que c'est donc une majorité simple qui a transféré les Fourons, contre la volonté de leurs habitants, de la province de Liège à la province flamande du Limbourg. Pour corriger cette erreur, il faudrait maintenant une majorité spéciale (les 2 tiers des membres présents et la majorité dans chaque groupe linguistique).



Les Fourons se trouvent à égale distance de trois villes historiquement importantes : Liège, Maastricht et Aix-la-Chapelle, au carrefour de trois cultures et de trois langues.

A la sortie de mon village, au carrefour de Hagelstein, vous vous trouvez à égale distance pratiquement de ces trois villes :





Pour nous situer par rapport à la Belgique:

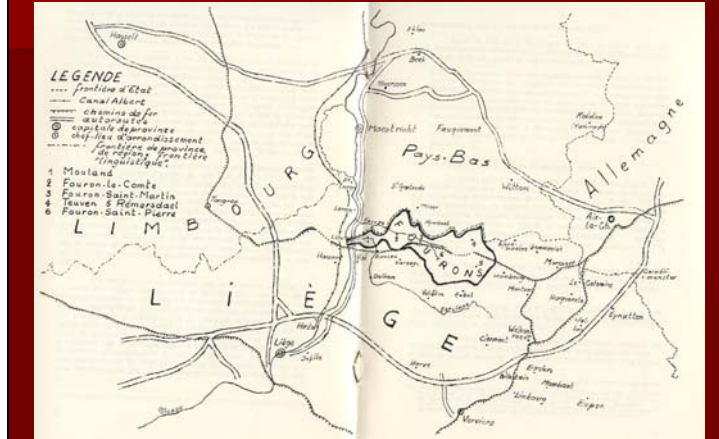


Comme je l'ai déjà dit, les Fourons n'ont aucune frontière commune avec le reste de la province du Limbourg belge. Il s'agit d'une enclave en province de Liège, séparant celle-ci de la province du Limbourg hollandais.

Cette carte nous montre aussi le tracé de la frontière linguistique, au nord des provinces du Hainaut, du Brabant wallon et de la province de Liège. Bruxelles à 80 % francophone est enclavée en Flandre. On estime le nombre de francophones de la périphérie de Bruxelles à 120.000. Certains ont droit à des facilités linguistiques, d'autres pas.

L'association pour la promotion de la langue française en Flandre estime qu'il y a 300.000 francophones en Flandre. La plus grande partie d'entre eux, bien souvent des gens de langue maternelle française nés là où ils habitent maintenant, n'ont aucun droit linguistique.

Et dans le détail:



Les Fourons, c'étaient 6 villages avant la fusion des communes en 1976

Je vous ai dit que la majorité des habitants était contre le transfert des Fourons au Limbourg en 1962, mais les bourgmestres en place à cette époque n'avaient pas été élus en 1958 sur base de leurs préférences linguistiques. Quatre de ces bourgmestres avaient donc, dans une certaine mesure, approuvé le transfert. Deux autres y étaient déjà farouchement opposés.

Aux élections communales de 1964, les listes « Retour à Liège » ont pris le pouvoir dans les 6 communes anciennes. Ces majorités ont été reconduites en 1970.

En quelques illustrations, voici les Fourons depuis la Meuse jusqu'au plateau du Pays de Herve :

De la Meuse vers l'Est: 1. Moulant



La Berwinne traverse le village de Moulant.

Notre drapeau fouronnais représente le perron liégeois, symbole des libertés, et les six traits rappellent les six villages.

2. Fouron-le-Comte



Cette illustration nous donne pas mal d'indications. D'abord une plaque hollandaise... Les Fourons accueillent beaucoup de touristes hollandais, mais la population fouronnaise se compose actuellement de 17 % de Hollandais. Les immeubles de cette place étaient des bistrotts et magasins francophones il y a 20 ans. Maintenant, c'est « V.V.V. Voerstreek », « Voeren 2000 », « Oxfam Vlaanderen ». Une véritable colonisation !

3. Fouron-Saint-Martin



Le village de Fouron-Saint-Martin où se situe notre centre sportif et culturel francophone.

4. Fouron-Saint-Pierre



Cette photo du château de la Commanderie de Fouron-Saint-Pierre me permet de dire un mot sur l'importance accordée par la propagande flamande aux châtelains. Il y a plusieurs châteaux dans les Fourons et la propagande flamande a fait croire que les Fouronnais étaient dominés par leurs châtelains francophones, propriétaires terriens qui auraient imposé leur choix linguistiques à leurs fermiers. En 1962-1963, les plupart de ces châtelains étaient déjà relativement désargentés et ils n'avaient plus rien à imposer à leurs fermiers. Très peu de gros propriétaires terriens habitaient encore eux-mêmes dans la région.

Le château de Fouron-Saint-Pierre en est un bel exemple puisqu'il a été acheté par un ancien ambassadeur des Pays-Bas qu'on peut difficilement soupçonner d'influencer ses fermiers en faveur du français.

5. Rémersdael



Rémersdael, le village où 96 % des habitants se sont exprimés en faveur de la province de Liège au référendum organisé en 1962 par la députation permanente.

6. Teuven



C'est comment?

- Voici quelques photos pour vous illustrer notre beau petit pays:



Mais depuis 1963, ce sont des manifestations de toutes sortes.

- Voici la première manifestation wallonne dans les Fourons, le jour du transfert le 1er septembre 1963:



Nos beaux paysages ont attiré pas mal de promeneurs. A une certaine époque (1978 – 1981), nos Flamands des Fourons sont allés chercher des « promeneurs ». Ils ont amené chez nous le T.A.K., le V.M.O. et des militants de quelques autres organisations flamingantes. Ces marches ont eu deux conséquences :

- La médiatisation de notre mouvement et la popularité de son chef, José Happart ;
- L'intérêt de la Flandre officielle, avec des programmes de discrimination positive qui ont amené des investissements officiels ou officieux (rappelez-vous la place de Fouron-le-Comte que je vous ai montrée il y a quelques minutes).

Mais la présence flamande se manifeste, extrême-droite comprise



Ce panneau d'affichage électoral situé à la maison communale nous montre que nos affichettes incitant la population francophone à aller voter à Aubel résistent bien difficilement à l'affichage flamand.

Mais, que représentent les Fourons au niveau politique ?

- Quelques gouvernements fédéraux sont tombés sur le problème fouronnais.
- Les Fourons servent de laboratoire pour certaines solutions à la belge. Lorsqu'il a été question de donner aux Francophones de la périphérie le droit d'aller voter à Bruxelles, « on » est venu voir comment cette règle, qui existe depuis 1989 chez nous, s'appliquait.
- Les Fouronnais réclament une solution juste depuis plus de 40 ans.
- La majorité flamande, installée au pouvoir communal par les immigrés hollandais, ne change rien aux revendications des francophones.

Et depuis notre conférence de La Tour (Piémont)?

- Les circulaires Martens, Vandenbrande et Peeters ont été approuvées par la chambre flamande du conseil d'état. A quoi sert un conseil d'état quand les affaires contestées sont jugées par une chambre flamande?
- La question ne se pose donc plus de savoir en quelle langue nous recevrons les convocations pour les prochaines élections: ce sera en néerlandais et il faudra demander des traductions en français systématiquement.
- Les Fourons n'ont fait qu'un bref passage sur la table des négociations lorsqu'il a été question de B.H.V.

Une nouvelle circulaire : celle du Ministre Marino KEULEN du 8 juillet 2005. Elle porte le titre suivant :

Taalgebruik in de gemeente- en OCMW-besturen en in de intergemeentelijke samenwerkingsverbanden - interpretatie en gevolgen van de arresten van de Raad van State van 23 december 2004

Et elle est encore plus sévère que les précédentes...

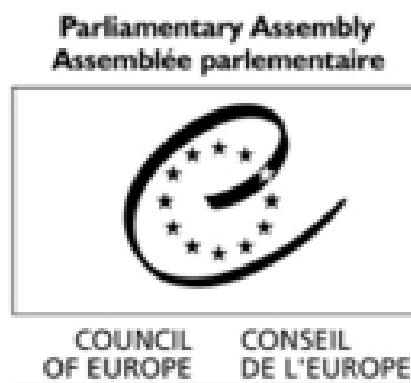
- Je terminais mon intervention à La Tour (Piémont) en parlant des difficultés rencontrées par les mandataires.
- La circulaire Keulen ne va rien résoudre puisqu'elle assimile l'usage du français à un trouble de l'ordre public. Elle donne donc des armes au président de l'assemblée communale (le bourgmestre actuellement) pour faire taire ou exclure un conseiller communal qui aurait le courage de parler sa langue.

L'espoir vient de l'Europe

La Belgique pourrait se ridiculiser!

Voici un extrait de la résolution n° 1301 du 26 septembre 2002:

*19. L'Assemblée attire l'attention sur les problèmes que pourrait poser une déclaration faite au moment de la ratification de la convention-cadre par le royaume de Belgique, qui viserait à priver de la protection de la convention-cadre un groupe de personnes n'appartenant pas à une minorité au niveau de l'Etat, mais menacé de perdre son identité du fait du fonctionnement d'institutions démocratiques au niveau régional. **Il faudrait probablement considérer une telle déclaration comme une réserve incompatible avec le but de la convention-cadre elle-même.***



Avec un peu d'imagination, n'est-il pas possible de se dire que l'état (ou sa composante) qui ferait une telle déclaration incompatible avec le but de la convention-cadre se mettrait lui-même dans une position où il ne pourrait plus faire partie du Conseil de l'Europe ?

Un génocide culturel?

- Le député Libert avait osé utiliser le terme dans « Le Soir » le 8 mars 2005.
- J'avais utilisé le terme « épuration » devant vous à la conférence de Liège.
- Lisant les critiques émises par la presse par rapport au mot « génocide » utilisé par le député Libert, et les comparant à l'accueil de mon propre terme « épuration », j'ai consulté le professeur Delpérée (constitutionnaliste reconnu de l'U.C.L. et sénateur).
- *Pour parler franchement, je considère que le terme "épuration" est beaucoup plus pertinent que celui de "génocide". Ce dernier terme suppose, en effet, des opérations à grande échelle visant à supprimer physiquement un peuple. Arménie, Rwanda... Nous n'en sommes pas là.*
Francis Delpérée.

L'épuration continue !

- Comme je l'ai dit en 2003, une série d'habitants ont été délogés des habitations communales qu'ils louaient à bon compte ou bien ils ont été découragés et sont partis.
- Les Hollandais continuent à s'implanter.
- Les Flamands au pouvoir ont toute la collaboration qu'ils veulent de la tutelle.

Quelques mots pour terminer concernant mon rôle de secrétaire territorial pour la Belgique (francophone).

Je peux vous rassurer en ce qui concerne l'affichage en langue minoritaire. Cela commence à se faire comme vous le voyez ici à Martelange (affichage en luxembourgeois) :



Et à Liège (affichage en wallon) :



Mais ailleurs, l’affichage bilingue n’est pas toujours respecté. Comme chez nous :



A la suite de la présentation de ce rapport, l’assemblée générale a approuvé la résolution suivante à l’unanimité (moins 4 abstentions de participants qui auraient souhaité une prise en compte du « platdeutsch ») :



Le XXIIème Congrès de l’Association Internationale pour la Défense des Langues et Cultures Menacées (A.I.D.L.C.M.), réuni à Miranda Do Douro (Portugal) du 22 au 24 juillet 2005,

constate

qu'aucune des 7 assemblées belges qui doivent ratifier la Convention-cadre européenne pour la protection des minorités nationales n'a entamé les débats à ce sujet ;

que les chambres flamandes du Conseil d'Etat ont rejeté, pour des raisons techniques, les recours contre les circulaires Martens, Peeters et Van den Brande que nous dénonçons au Congrès de La Tour (Piémont) ;

dénonce

les manœuvres du gouvernement flamand qui, sur base du rejet des recours par les chambres flamandes du Conseil d'Etat, a publié le 8 juillet 2005, sous la signature du Ministre Marino Keulen, une nouvelle circulaire encore beaucoup plus intolérante

exige

le retrait immédiat de la circulaire Keulen qui représente une nouvelle mesquinerie à l'égard de la population francophone et qui bride l'expression démocratique des conseillers francophones en assimilant l'usage du français à une perturbation de l'ordre public;

la ratification par la Belgique, ses Communautés et ses Régions, de la Convention-cadre européenne pour la protection des minorités nationales.

Ce texte et quelques autres se trouvent sur le site <http://www.wallon.be/fourons> où ils sont tenus à jour.